



## *Mairie de Fenieux*

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM BASTY Jean-Pierre, GALLARD Michel, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, AUDEBRAND Christelle, BOUTIN Mireille, DUVAL Marina, GEAY Isabelle, RENAULT Françoise SÉNÉCHAUD Julie MM. LIÉBOT Jean-Michel, FOURRÉ Jean-Claude, NÉTIER Cédric, NICOLE Jerry.

Absent : M. ROSSARD Jean-Michel

Madame TEXIER a été désignée secrétaire de séance.

### **Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015 et affectation des résultats**

Le conseil adopte, à l'unanimité, les comptes :

➤ **budget principal :**

☞ en fonctionnement : résultat 2015 : excédent de 74 814,45 € → résultat cumulé : excédent de 113 614,34 € ;

☞ en investissement : résultat 2015 : excédent de 151 400,84 € → résultat cumulé : 86 762,33 € ;

Les résultats sont ainsi affectés :

♦ virement à la section d'investissement : 87 916,45 €

♦ report de l'excédent en section de fonctionnement 25 697,89 €.

➤ **budget annexe lotissement les noisetiers :**

☞ en fonctionnement : résultat 2015 et cumulé 0 €

☞ en investissement : résultat 2015 : 0 € et résultat cumulé : déficit de 32 413,74 €.

### **Fixation des taux d'imposition 2016**

M. le Maire présente une simulation du produit fiscal attendu dans quatre cas : pas d'augmentation des taux par rapport à 2015, une augmentation de 1 %, de 1,50 % et 2 %.

Après avoir pris connaissance de cette simulation, le conseil vote, à l'unanimité, le maintien des taux pour l'année 2016 soit :

- Taxe d'habitation : 18,66 %
- Taxe foncière sur le bâti : 11,98 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 39,83 %.

Le produit fiscal attendu est de 232 656 €.

### **Vote du budget primitif 2016**

Le conseil vote, à l'unanimité, le budget primitif 2016 qui s'équilibre en section fonctionnement à 572 201,00 € et en section d'investissement à 69 573,29 €

### **Attribution du logement 15 rue de Parthenay appartement n°1**

Il est attribué à Thomas Merle à partir du 01/05/2016.

## Régime indemnitaire

Les agents de la filière "police" n'ayant pas droit à l'indemnité spécifique de service, elle sera remplacée par l'indemnité spéciale mensuelle de fonction aux mêmes conditions, à l'agent concerné.

## Prise en charge par le SDIS 79 des engins dans les CPI communaux

Le conseil municipal donne son accord pour une cession gratuite du véhicule immatriculé AZ-718-EB au profit du SDIS79 et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

## Choix animation 14 juillet

Le repas et le bal seront animés par l'orchestre Isabelle Debarre pour un montant total de 1 543,30 €.

Le montant du feu d'artifice de Ruggieri s'élève à 1 010 €.

## Demande de subvention

Le conseil refuse de verser une subvention à l'association Valentin Haüy des Deux-Sèvres, à l'association française des sclérosés en plaques, à l'AFMTÉLÉTHON et à l'association Solidarité Paysans.

## Rapport des commissions et EPCI

### - Pays de Gâtine :

L'inventaire des zones humides aura lieu en automne.

### - Commission des bâtiments :

Suite à la décision du conseil de restituer l'appartement n°2 à l'école, le maire informe le conseil du montant des travaux :

▪ Devis de la SARL Renault d'un montant de 8 208,00 € ttc (gros œuvre, menuiseries intérieure et extérieure et cloisons sèches)

▪ Devis Alain Carquaud d'un montant de 2 047,20 € ttc (électricité et plomberie).

## Information et questions diverses

M. le Maire donne lecture d'un courriel de Patrice Bernard souhaitant le partage du forfait d'entretien de la salle suite aux deux manifestations du même weekend (bal folk d'Accord Diato et bal musette du Comité des fêtes). Le conseil rejette la demande de Patrice Bernard.

A Fenioux le 19 avril 2016

La secrétaire de séance,  
V. TEXIER

Le maire,  
J.-P. BASTY